## Analyse linguistique du texte littéraire

Les marques de modalisation

 Certains indices linguistiques permettent de modaliser un énoncé en français. Ces indices sont nombreux, et il paraît difficile de les recenser tous. Toutefois, il est possible de les regrouper en

plusieurs classes, selon leur nature linguistique **(morphologique, syntaxique, lexicale, etc.).**

D’autre part, les indices modalisateurs se caractérisent par différents degrés d’identification dans la mesure où les uns sont plus facilement repérables que d’autres. On appellera **« modalisateurs formels »** les lexèmes dont la fonction principale est **de subjectiver un énoncé.** Dans le cas contraire, il s’agira de **« modalisateurs** **discrets ».**

**modalisateurs formels**

Les modalisateurs formels sont relativement peu nombreux. Il s’agit principalement

d’incises et de particules. Les incises (adverbes et expressions) sont facilement repérables

dans le texte . Il s’agit le plus souvent de mots qui marquent **un degré de certitude** comme donner réellement, il paraissait jouir, invariablement laids, . Mais parmi ces mots on peut aussi en trouver **qui transmettent une certaine émotion :** d'un air méprisant,

**modalisateurs discrets**

De leur côté, les modalisateurs discrets ne se distinguent grammaticalement en rien

des autres formes textuelles. Mais ces formes contiennent dans leur sémantique certains

traits qui dénoteront une attitude particulière du locuteur / narrateur. A ce propos, on peut

parler de diverses formes qui appartiennent aux différents niveaux linguistiques. On les

trouve en particulier :

• au niveau lexical ;

• au niveau morphologique ;

• au niveau syntaxique ;

• au niveau stylistique.

C’est avant tout au niveau lexical que l’attitude du narrateur se révèle le plus souvent.

Mais le repérage de ces modalisateurs discrets nécessite des efforts particuliers de la part

du lecteur. En effet, la frontière entre une énonciation objective et une énonciation

subjective est très mince, et selon les contextes, une forme peut tantôt se présenter comme

objective, tantôt perdre cette particularité au profit d’un jugement de valeur

Au niveau lexical c’est surtout le lexique évaluatif et affectif qui se charge de

transmettre l’attitude du narrateur envers les événements ou objets, qui reflètera sa vision des événements. Ces mots contiennent des suffixes « affectifs ». Cela nous amène à

considérer un autre niveau linguistique – le niveau morphologique où certains affixes sont

susceptibles de subjectiver le texte.

 La démarche argumentative rendra aussi l’énoncé plus subjectif. C’est

pourquoi les constructions complexes comme les phrases concessives, causales, oppositives, conditionnelles ou déductives révéleront toujours la présence du narrateur et rendront son propos plus subjectif.

Parmi les modalisateurs discrets, nous rangerons également certaines transformations

syntaxiques comme l’emphase, l’ordre des mots

Enfin, au niveau stylistique, il convient de noter que le changement de registre peut

aussi constituer un indice de la subjectivation des propos. Le changement de registre

s’observe bien sur le plan lexical. On distingue habituellement des registres soutenu,

neutre, parlé, familier, dialectal, argotique, vulgaire

En parlant des registres, il convient de dire que certaines constructions syntaxiques (tournures infinitives, participiales) peuvent à elles seules relever d’un style particulier alors qu’une construction synonyme avec *qui*, elle, est plus neutre de ce point de vue.

## Analyse des temps grammaticaux dans le texte littéraire

**Analyse de l’énonciation du texte**

1. Définir celui qui parle et répondre aux questions suivantes : qui parle ? de quelle façon ?

On distingue plusieurs niveaux de parole :

* l’écrivain ou l’auteur qui écrit le livre ;
* le narrateur qui raconte l’histoire, et qui peut être distinct de l’auteur ;
* le personnage, qui est un acteur de l’histoire, et qui peut être le narrateur principal ou bien celui qui raconte un moment précis d’une (ou de son) histoire : on l’appelle alors le narrateur second.

Il s’agit aussi d’observer les signes (temps verbaux) qui permettent d’identifier cette présence narratoriale. Dans le discours, cette présence est identifiable : celui qui parle (le locuteur) influe plus ou moins discrètement sur le texte. Dans le récit le locuteur est absent de son texte, il s’efface derrière lui et ne l’influence pas. Cela dit, discours et récit peuvent se mêler dans un même extrait littéraire.

## La description et la narration

* Le **texte narratif** raconte un événement et en situe le déroulement dans le temps et l’espace.
* Le **texte descriptif** tente de dépeindre (pour le lecteur) un lieu, un personnage, une classe sociale, etc. L’accent est donc mis, généralement, sur la précision du vocabulaire.

**Le texte narratif :**

**Finalité, enjeu : raconter**

**Formes ou genres du texte :** conte, nouvelle, roman, reportage, faits divers, bande dessiné, fable, anecdote ;

**Quelques indices** : passé simple de narration, passé composé, imparfait d’habitude, présent de récit . Repères temporels, verbes d’action.

**Le texte descriptif**:

**Finalité, enjeu :** montrer, donner à voir.

**Formes du texte :** passage d’un roman : portrait, paysage, intérieur;

**Quelques indices** : imparfait de description, repères spaciaux et information sur les lieux. Caractéristiques : adjectif, figures d’images

## La valeur des principaux temps

Dans le cadre d’une analyse textuelle, il est commode d’utiliser l**e concept de premier**

**plan / arrière plan de la psychologie cognitive,**  pour une analyse des faits linguistiques. Ce concept est lié à plusieurs notions, et notamment à l’idée que certains événements sont **plus saillants dans une suite narrative que d’autres**. Cette idée appliquée à l’aspectologie se révèle être particulièrement intéressante pour l’analyse des formes **aspecto-temporelles** dans les textes. Ainsi, en français, ce concept a été bien développé notamment dans la *Grammaire textuelle du* *français* d’Harald Weinrich (1989) qui parle **de l’imparfait et du plus-que-parfait comme temps de l’arrière-plan et du passé simple et du passé antérieur comme celui du premier plan du « relief temporel** » (Weinrich 1989 : 129).

Le [passé simple](http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-passe-simple.php) est le temps du fait unique passé. Il a souvent, par opposition à l’imparfait, valeur d’action brève.

[L’imparfait](http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-imparfait.php), temps du passé, peut avoir trois valeurs :

* la durée (imparfait duratif)
* la répétition ou l’habitude (imparfait itératif)
* la description, le portrait (imparfait descriptif)

Le [présent](http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-present.php) a différentes valeurs :

* il exprime l’action immédiate ou en cours,
* il peut avoir une valeur de vérité générale (présent [gnomique](http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/gnomique.php)),
* il peut enfin, dans un récit au passé, être employé pour rendre l’histoire plus vivante, plus présenle aux yeux du lecteur.

[**Le présent**](http://www.etudes-litteraires.com/grammaire/indicatif-present.php)

Le [présent](http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-present.php) est « toujours là » pour nous : nous vivons dans un perpétuel présent, dans une actualité perpétuelle, qui s’identifie à la permanence de notre être. Il indique un événement ou un état de choses contemporains de l’acte d’[énonciation](http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/enonciation.php), et ce procès est présenté comme vrai par le [locuteur](http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/locuteur.php) au moment de l’énonciation.

Un [énoncé](http://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/enonce.php) *au présent étendu*, toujours centré sur le point d’énonciation, occupe un espace de temps plus ou moins large en fonction du sens lexical du verbe, du procès dénoté et des indicateurs temporels.

 En cas de répétition du procès, on parlera *de « présent d’habitude ».*

Un énoncé *au présent est dit permanent* quand il occupe un espace de temps très large, englobant le passé et l’avenir. Cette valeur *omnitemporelle (ou panchronique*) se rencontre dans les définitions, les vérités générales, les maximes, les morales.

**Exemples :**

* *La vérité n’admet pas le mensonge.*
* *L’appétit vient en mangeant.*
* *mais en tout il faut, dit-on, l'à-propos.*
* *animée de ce robuste courage qui ne se refuse à rien.*

Un énoncé au présent peut évoquer le passé ou l’avenir si le procès se situe avant ou après le point d’énonciation grâce à un complément circonstanciel de temps ou par des connaissances contextuelles ou situationnelles. L’énoncé est relié au présent, mais le procès est décalé dans l’avenir ou le passé.

**Exemples :**

* *Je sors à l’instant du lycée.*
* *Il pleut depuis deux jours.*
* *il est impossible de considérer le profit trimestriel des souliers de Grandet*

Le présent historique ou de narration évoque un procès complètement situé dans le passé.

**Exemple :**

* *En 1789, la France connaît une grande Révolution.*

Le présent prophétique, dont le visionnaire voit l’avenir dans le présent (emploi plus rare).

**Exemple :**

* *En 2050, la Camargue est sous eaux.*

**Le** [**passé composé**](http://www.etudes-litteraires.com/grammaire/passe-compose.php)

Il évoque une action accomplie que l’on situe dans le passé. Par rapport au temps de l’énonciation, j’évoque le passé. On parlera alors d’état résultat ou de constat de l’actualité.

Exemple :

* *J’ai gagné le rallye de Hongrie.*
* *Je suis né, dit-il, à Elizondo, dans la vallée de Baztán*

Il évoque un passé psychologiquement non coupé de l’énonciation. On parlera d’aoriste du discours. L’aoriste évoque les événements détachés par rapport à l’énonciation. C’est de la narration dans le discours.

**Exemples :**

* *Hier, je me suis cassé la jambe.*
* *Nous avons perdu cent euros depuis la semaine dernière.*
* *Il a perdu la vue après la Seconde Guerre mondiale.*

Il peut évoquer un futur plus ou moins proche. Le passé composé d’un verbe perfectif associé à un complément de temps marquant une durée précise présente l’action comme inéluctable et rapide, en l’envisageant dans l’avenir comme déjà accomplie.

* Exemple : *J’ai fini dans une minute !*

**L’**[**imparfait**](http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-imparfait.php)

* Aspect non-accompli.
* Arrière-plan sur lequel un événement se détache (décor).
* C’est un présent dans le passé. On est plongé au cœur du moment, au cœur de l’événement.
* Il a besoin d’un antécédent car [l’imparfait](http://www.etudes-litteraires.com/grammaire/indicatif-imparfait.php) est un temps non autonome. On dit que c’est un temps « anaphorique » puisqu’il reprend l’antécédent.

Il existe plusieurs types d’imparfait :

* *Imparfait de perspective*
	+ Associé à un complément circonstanciel, il exprime un fait postérieur à l’indication temporelle.
	+ Exemple : *Le lendemain, Pierre épousait Marie.*
* *Imminence contrecarrée*
	+ Associé à un complément circonstanciel qui dénote un moment situé dans l’avenir par rapport à un fait passé (1) ou une cause empêchant la réalisation d’un procès (2).
	+ Exemples :
		- *Une minute plus tard, le train déraillait.* (1)
		- *Si le conducteur n’était pas intervenu, le train déraillait.* (2)
* *Imparfait avec si*
	+ *Si je pouvais…* : expression d’un regret.
	+ *Si nous commencions l’examen…* : expression d’une suggestion.
	+ *Si vous pouviez lire…* : expression d’un souhait.
* *Imparfait hypocoristique*
	+ Le locuteur use de la troisième personne du singulier afin de s’adresser à un enfant ou à un animal familier. Dès lors, le procès est rejeté fictivement dans le passé et grâce à la troisième personne, il crée un effet de distanciation du locuteur qui permet d’atténuer ses propos.
	+ Exemple : *On n’était pas sage aujourd’hui ?*
* *Imparfait d’habitude*
	+ *Il lisait avant de se coucher.*

**[Le futur](http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-futur.php)**

Le [futur](http://www.etudes-litteraires.com/grammaire/futur-simple.php) est le temps le plus simple. Il exprime :

* une projection : *Je viendrai demain.*
* une promesse : *Je mangerai avec toi comme promis demain.*
* un engagement : *Je ferai tout ce qu’on me dira.*
* un ordre : *Vous mangerez ce repas, un point c’est tout !*

**[Le conditionnel](http://www.etudes-litteraires.com/conditionnel.php)**

Le [conditionnel](http://www.etudes-litteraires.com/grammaire/conditionnel-present.php) est caractérisé comme un futur hypothétique, c’est-à-dire qu’il émet une projection sur l’avenir qui n’est pas certaine. On parle ainsi de potentiel et d’irréel du conditionnel présent.

* *Potentiel* : le locuteur considère au moment de l’énonciation le procès comme possible, bien que toutes les conditions ne soient pas réalisées.
* *Irréel* : dénote un monde possible qui est ou a été annihilé par le réel.

Le conditionnel évoque également l’imaginaire / l’opinion illusoire ou encore la précaution journalistique. On prend ainsi une distance par rapport à l’assertion.

Exemple : *Il se pourrait qu’il déclenche une nouvelle guerre.*

**[Le passé simple](http://www.etudes-litteraires.com/indicatif-passe-simple.php)**

Le [passé simple](http://www.etudes-litteraires.com/grammaire/passe-simple.php) est le temps du récit historique par excellence. Pour Émile Benveniste (*Problèmes de linguistique générale*), le récit est ce qui est détaché par rapport au moment de l’énonciation (cf. manuel d’histoire). Les événements sont indépendants, et ils se racontent d’eux-mêmes. Le passé simple présente une sorte d’atomes d’événements réalisés, qui se présentent comme un fait passé, comme psychologiquement très distants. Le passé simple a pour vocation de raconter des événements en les organisant en « une colonne vertébrale » de la trame narrative : les événements surgissent et se donnent dans leur totalité, comme d’une seule expression. Deux passés simples successifs sont a priori marqués comme la succession de deux événements.

**2. Les temps verbaux.**

**-le présent :**

 -d' énonciation

 -de narration

 -de vérité générale

**-le futur :** action à venir présentée comme certaine ; peut aussi avoir une valeur injonctive

-**le passé simple :** dans un récit temps des actions de premier plan et des actions qui se succèdent les unes aux autres.

**-l'imparfait :** dans un récit temps des actions de second plan et de la description. Peut exprimer la répétition ou l'habitude.

**-les temps composés :** exprime l'antériorité par rapport à une autre action conjuguée à un temps simple).

**Remarque :** pour une lecture analytique on peut se poser des questions de ce type :

-les temps renvoient-ils à des actions réalisées ou non réalisées ? à des faits concrets ou seulement envisagés? dans quelle mesure traduisent-ils les sentiments, les espoirs, les hésitations des personnages ou du locuteur?

-les temps utilisés renforcent-ils la certitude du locuteur par rapport à son énoncé ?

-les temps utilisés accélèrent-ils ou ralentissent-ils l'action ?